



COMMUNE LE NOIRMONT

Téléphone : 032 953 11 15
Fax : 032 953 18 09
CCP : 23-1305-8

www.noirmont.ch
Courriel : commune@noirmont.ch
Case postale 233 - 2340 Le Noirmont

Le Noirmont, janvier 2020

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Adresse Internet : www.jura.ch/contributions

La déclaration doit être remise au Bureau communal, signée (également par le-la conjoint-e) et accompagnée de toutes les annexes requises, jusqu'au 29 février 2020.

- ✚ Les dossiers remis à la Commune ne doivent pas être agrafés.
- ✚ La déclaration fiscale doit être rendue accompagnée des **COPIES** des pièces justificatives demandées, merci de vous référer aux directives mentionnées en page 4 du guide.
- ✚ Pour Jura Tax ou Web la correspondance a été adressée directement par le Service des contributions, les jeunes nés en 2003 sont assujettis dès cette année et recevront également leur matériel fiscal par Web.
- ✚ Il n'y a plus de CD.

RAPPEL

JuraTax online vous permet de faire parvenir vos justificatifs par moyen électronique (pas encore pour les contribuables indépendant)

Indépendants et agriculteurs peuvent aussi téléverser leur déclaration d'impôt.

Les formulaires 17 ; 17 a et 17b soit les questionnaires pour médecins, avocats, notaires ingénieurs et architectes, n'existent plus.

Suisse ID si vous avez téléversé votre DI 2018 avec SwissID, vous pouvez récupérer vos données sur les serveurs de l'administration cantonale.

Adresse e-mail : veuillez vérifier votre adresse e-mail ! En effet, toute demande de l'autorité fiscale par courrier électronique d'une pièce justificative est équivalente à un premier courrier sous forme papier, sans réponse à cette première requête il pourra s'ensuivre un rappel sous forme papier avec émolument.

QUELQUES RAPPELS

- ✚ Les formules fiscales détachables sont intégrées au guide.
- ✚ Le contribuable doit veiller à conserver ses documents durant 10 ans à compter de l'année fiscale en cours.
- ✚ Il n'est pas nécessaire de demander un délai si déposez votre déclaration d'impôt **avant le 15 mai 2020**. Passé cette date, vous devez de remplir le formulaire de demande de délai inséré dans le guide ou à disposition sur internet. Adressez cette demande directement au Service des contributions.
- ✚ **Les contribuables qui reçoivent la déclaration fiscale sous forme papier** doivent impérativement nous la retourner même **si le logiciel JuraTax est utilisé**.
- ✚ **Les déclarations fiscales de mineurs doivent** complétées et signées même s'il n'y a aucun revenu.
- ✚ Les contribuables qui souhaitent demander une adaptation des acomptes en 2020 doivent remplir le formulaire 120 inséré dans le guide ou à disposition sur internet. **Ce formulaire est à envoyer séparément au Service des contributions à Delémont.**

Souhaitant vous avoir été utile nous restons à votre disposition si nécessaire.

BUREAU COMMUNAL DES IMPOTS